

MIRANDE La Fraternelle

Assemblée générale



MIRANDE La Fraternelle

La Fraternelle en assemblée générale

L'Association Agréée de la Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique, la Fraternelle, rassemble les pêcheurs de Saint Ost jusqu'à Barran pratiquant leur sport favori le long des rivières comme la Baïse et la petite Baïse et sur plusieurs plans d'eau.

Après une mandature de sept ans, les conseils d'administration de toutes les AAPPMA sont à renouveler. Des départs et des arrivées marqueront les assemblées générales qui se tiendront avant même la fin de l'exercice. Tous les pêcheurs sociétaires de la Fraternelle sont donc invités à se présenter et à participer à l'assemblée générale qui se tiendra le samedi 21 novembre à la petite salle André Beaudran à Mirande à 18 h.

L'assemblée générale sera suivie d'un repas payant (réservation au près d'un membre du bureau).

Invitation à l'élection du nouveau bureau des pêcheurs

L'assemblée générale présentera les moments forts de l'année 2015 et procédera à l'élection d'un nouveau conseil d'administration qui se chargera d'élire un nouveau bureau pour les cinq prochaines années.

Lors de cette réunion, seront évoquer les résultats des différents concours de pêche régionaux ou participaient des membres de la Fraternelle.

Plus beau trophée cette année ramené par l'un d'entre eux : le championnat au moulinet. C'est un pêcheur bien connu de l'entente de l'Astarac (Masseube, Mirande Seissan) qui est devenu champion du Gers de la pêche au moulinet Hervé Lalanne (Masseube), gérant du magasin de Chasse Pêche 32 à Auch. Lors de l'épreuve finale celui-ci à capturé 4580 g de poissons en deux manches de trois heures chacune. Derrière lui Julian Mendes(Auch) avec 3680 et 5 points et Jean Marie Cadours (Masseube) avec 3460 g et 3points.



René Loubet le président actuel



Hervé Lalanne champion départemental